

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF200

présenté par

M. Guiraud, Mme Amrani, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° CF|178 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Après les mots :

« affectée par »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 31 :

« la décision du Gouvernement de maintenir ses dépenses fiscales actuelles et de ne pas mettre en place une taxation supplémentaires sur les plus hauts profits. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI-NUPES demandent au Gouvernement d'assumer le fait que la trajectoire des finances publiques est en réalité affectée par la politique de l'offre qui est menée depuis 2017.

Un bouclier troué laissant passer les flèches sur des ménages déjà exsangue et une politique du chèque se sont substitués aux hausses de salaires conduisant à appauvrir les français. Rappelons que

le revenu réel des ménages français enregistre la baisse la plus importante des pays de l'OCDE, au premier trimestre 2022 (-1,9 %) Et ce, alors que l'inflation y est moins forte que dans les autres pays de la zone euro. La baisse du pouvoir d'achat des Français devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à fin 2021, selon l'OFCE. La consommation de biens alimentaires qui s'est écroulée de 10 % entre décembre 2021 et juin 2023.

67,5 milliards d'euros. C'est le niveau record des dividendes, distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2022, avec TotalEnergie, qui n'a pas payé d'impôt sur les sociétés en France jusqu'en 2021, en haut du podium. Et pendant ce temps, le Gouvernement ne se décide toujours pas à revoir les règles en matière de fiscalité et de fixation des prix mais préfère creuser son déficit pour effectuer une remise dérisoire et temporaire de 30 centimes à la pompe. Peut-être aurait-il alors fallu directement comme en 2020 donner au groupe un chèque de 124 millions d'euros en remboursement d'un trop perçu alors-même que les bénéfices de l'entreprise atteignaient 10 milliards d'euros pour l'exercice 2019 ? La gestion de l'État sous Monsieur Macron se résume en une phrase : financement public de l'enrichissement privé.

Cet amendement vise donc à faire lumière sur les causes réelles des difficultés subies par les finances publiques.